

(Traduction non official)

Annnonce du Bureau des investissements

No. Sor. 1/2559

**Re: Amendements supplémentaires des activités admissibles pour
la promotion des investissements, conformément à l'annonce BOI n ° 2/2557**

En vertu de l'article 16 paragraphe deux de la Loi sur la promotion des investissements B.E. 2520, le Bureau des investissements publie cette annonce, dans laquelle le Bureau des investissements juge utile pour modifier en outre l'Annnonce BOI n ° 2/2557 du 3 Décembre, 2014 sur des Principes et critères pour la promotion des investissements comme suit:

1. Modifier l'article 4, 5 et 7, en ajoutant à l'attachement de l'annonce BOI No. 2/2557 datée du 3 Décembre 2014, les activités, les conditions et des mesures incitatives comme suit:

Section 4: produits en métal, machines et équipement de transport

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|--|-------------------|----------------------------|
| 4.5.4 Assemblage de Robotique et équipement d'automatisation et / ou pièces d'automatisation | | A3 |
| 4.8.5.4 Tuyau / Tube de carburant | | A4 |
| 4.8.6.11 Boîtier de transmission | | A3 |
| 4.8.7.8 Soupape | | A4 |
| 4.8.7.10 Engrenage | | A4 |
| 4.8.8.3 Pièces pour sacs gonflables, par exemples l'initiateur et de Filtre de refroidisseur | | A4 |
| 4.8.8.4 Pièces pour ceintures de sécurité, par exemples verrouillage et écarteur | | A4 |
| 4.8.9.7 Jeux de frein | | A4 |
| 4.8.13.2 Catalyseur d'échappement | | A4 |

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|---|---|---------------------|
| 4.11.4 Réparation d'appareils et équipement à bord (à l'exception des consommables et de fournitures à usage unique et réutilisables) | | A4 |
| 4.11.5 Manufacture d'appareils et équipements aérospatiaux tels que des appareils ou des équipements liés aux fusées / engins spatiaux / véhicules spatiaux / unités de propulsion et des équipements auxiliaires, etc. | Doit être approuvé par agences concernées tels que Geo-Informatics et l'Agence de développement des technologies spatiales (Organisation publique). | A1 |
| 4.11.6 Systèmes d'exploitation aérospatiale tels que la recherche, la détection, la navigation, le guidage, aéronautiques, les systèmes et instruments nautiques, etc. | Doit être approuvé par agences concernées tels que Geo-Informatics et l'Agence de développement des technologies spatiales (Organisation publique). | A1 |

Section 5: Industrie de l'électronique et les appareils électriques

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|---|--|---------------------|
| 5.7.3 Logiciel à haute valeur ajoutée - Développer et fournir des services d'analyse et de logiciels de gestion des données, y compris les grandes données, l'analyse de données et de logiciels d'analyse prédictive - Développer la sécurité de l'information et des logiciels de sécurité cybernétique - Développer des logiciels de système pour les appareils de technologie de pointe, y compris la gestion des processus d'affaires - Développer des logiciels industriels utilisés pour soutenir la fabrication | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent dépenser pour les Salaires du personnel informatique d'au moins 1.500.000 baht par an. 2. Les projets doivent inclure des processus de développement de logiciels comme spécifié ou approuvé par l'Agence pour la promotion de l'industrie du logiciel (SIPA). 3. Les projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit obtenir un certificat de norme de qualité de SIPA ou recevoir un certificat de norme de qualité d'Intégration de modèle de maturité de la capacité (CMMI) ou toute autre norme équivalente dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. 4. Les revenus provenant de la vente ou de la fourniture de services qui sont | A1 |

| | | |
|---|--|----|
| | directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de ces entreprises promues. | |
| <p>5.9 Services numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plate-forme logicielle - Service Géré - Service de conception de l'architecture numérique - Services numériques tels que FinTech, DigiTech, MedTech, AgriTech, etc. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent embaucher des spécialistes numériques et ont des investissements en capital (hors coût du terrain et fonds de roulement) pas moins de 1.000.000. baht. 2. Les projets doivent inclure des processus de services numériques tels qu'approuvés par le Bureau. 3. Les projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit être certifié avec ISO 20000 ou autre certificat de norme de qualité approuvé par le Ministère des technologies de l'information et de la communication dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. 4. Les revenus provenant de la vente ou de la fourniture de services qui sont directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de ces entreprises promues. 5. Les projets doivent obtenir l'approbation du Ministère des technologies de l'information et de la communication avant de demander la promotion des investissements. | A3 |

Section 7: Service Publics

| Activities | Conditions | Mesures incitatives |
|---|--|---------------------|
| 7.9.1.7 Zones ou parcs industriels Aérospatiaux ou d'Aéronefs | <ol style="list-style-type: none"> 1. La superficie totale ne doit pas être inférieure à 100 rai. 2. Les projets doivent allouer une partie ou la totalité de la zone des entrepôts de douane ou des zones franches. 3. Les projets doivent avoir un espace pour l'entretien d'aéronefs | A3 |

| | | |
|--|--|----|
| | <p>et de pièces et les centre de réparation.</p> <p>4. Les projets doivent avoir des services publics suffisants et des installations telles que les routes, le drainage des eaux pluviales et des systèmes de prévention des inondations, les aqueducs, les systèmes de traitement des eaux usées, des télécommunications et des systèmes d'électricité, les systèmes de protection contre l'incendie, les systèmes de gestion des déchets industriels et des systèmes de sécurité appropriés tels qu'approuvés par le Bureau.</p> <p>5. Les projets doivent être approuvés par agences concernées.</p> | |
| 7.9.2.4 Centre d'Incubation d'Innovation | <p>1. Les projets doivent avoir systèmes de communication principaux avec la fibre optique à haute vitesse (FTTX).</p> <p>2. Doit disposer d'un système électrique continu de secours.</p> <p>3. Les projets doivent avoir des mentors pour assurer la consultation des entreprises.</p> <p>4. Les projets doivent avoir des plans pour établir un écosystème technologique ou communauté technologique.</p> <p>5. La superficie totale ne doit pas être inférieure à 300 mètres carrés.</p> <p>6. Les projets doivent avoir des séances de formation et de perfectionnement techniques ou technologiques tels qu'approuvés par le Bureau.</p> | A1 |

2. Arrêter Activités n ° 1.2, 3.1.3, 3.9, 3.11.1, 4.8.7.2, 4.8.8.1, 4.8.8.2, 4.8.9.6, 4.11, 4.11.1, 4.11.2, 4.11.3, 5.1.1, 5.7.2, 7.22.1 et 7.22.2 dans l'attachement de l'annonce BOI n ° 2/2557 datée du 3 Décembre 2014, et le remplacer par les activités et les conditions de la manière suivante:

Section 1: Agriculture et produits agricoles

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|---|---|---------------------|
| 1.2 La sélection végétale ou animale (seulement ceux qui sont pas | 1. Les projets doivent avoir des activités de recherche et développement. | A3 |

| | | |
|---|--|--|
| admissible à l'activité de la biotechnologie) | <ol style="list-style-type: none"> 2. Pour la reproduction de plantes sensibles en fonction de la politique du Ministère de l'agriculture et des coopératives, les projets doivent avoir des ressortissants thaïlandais détenant des actions totalisant pas moins de 51 pour cent du capital enregistré. 3. Les revenus provenant des propagation de plante après la sélection des plantes dans le projet sont considérées comme des revenus des projets promus, sauf pour la propagation du manioc. 4. Les projets situés dans le parc de la science et de la technologie promus par BOI ou celui qui est approuvé par le Bureau recevra une réduction supplémentaire de 50 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant 5 ans après la fin de sa période d'exemption d'impôt sur les sociétés. 5. Les projets doivent avoir des dépenses pour les salaires du personnel de R & D au moins 1.500.000 bahts par an. | |
|---|--|--|

Section 3: Industrie légère

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|---|--|---------------------|
| 3.1.3 Blanchiment, teinture et finissage ou impression et finissage ou impression | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent être situés ou se développer dans des zones industrielles ou des zones industrielles promues qui ont le traitement des déchets et de protection de l'environnement et les systèmes de contrôle selon l'article 30 de l'annonce du ministère de l'Industrie. 2. Dans le cas où les projets ne sont pas situés dans 1., seule l'expansion des projets existants seront autorisés. Les projets doivent également avoir des mesures visant à réduire l'impact environnemental. 3. En ce qui concerne l'industrie textile, les entreprises d'impression numérique peuvent être situées dans tous les domaines. | A3 |

| | | |
|---|---|-----------|
| | <p>4. Les projets qui demandent la promotion des investissements dans la mesure visant à promouvoir l'amélioration de l'efficacité de la production en réduisant l'impact environnemental sont autorisés à être situés dans la zone commerciale existante, même si l'entreprise est située dans les zones industrielles ou de promotion des zones industrielles conformément à la section 30 de l'annonce de la Ministère de l'Industrie ou non.</p> <p>5. La technologie respectueuse de l'environnement doit être utilisée dans tous les cas.</p> | |
| <p>3.9 Centres de conception créative et de développement de produits</p> | <p>1. Les projets doivent inclure 2 composants, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le système d'information pour la conception • Design conceptuel et système de création <p>2. Les projets doivent consister en l'un des composants suivants :</p> <p>2.1 le système de conception technique</p> <p>2.2 Le système de création de conception des prototypes et de tests de performances</p> <p>2.3 Le système de tests standard de prototypes et de tests d'acceptation de l'utilisateur</p> <p>3. Au moins 70 % du total des employés dans le projet doivent être thaïlandais.</p> <p>4. Les projets doivent impliquer des dépenses pour les salaires du personnel de conception créative et de développement de produits d'au moins 1 500 000 bahts par an</p> <p>5. Les projets situés dans le parc de la science et de la technologie promus par BOI ou celui qui est approuvé par le Bureau recevra une réduction supplémentaire de 50 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant 5 ans après la fin de sa période d'exemption d'impôt sur les sociétés</p> | <p>A1</p> |

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|--|--|---------------------|
| 3.11.1 Manufacture de dispositifs médicaux à risque élevé ou de haute technologie (par exemple la machine à rayons X, appareils d'IRM, machines de balayage CT et implants) ou des dispositifs médicaux qui sont commercialisés à partir de la recherche du secteur public ou la recherche en collaboration de secteur public-privé. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans les projets de cas comprennent la R & D et innovation 2. Dans les projets de cas ne comprennent pas la R & D et de l'innovation | <p>A1</p> <p>A2</p> |

Section 4: Produits en métal, machinerie équipement de transport

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|--|------------|---------------------|
| 4.8.7.2 Pièces de de turbocompresseur, y compris aubes de turbine, boîtier de turbine et le logement de roulement | | A4 |
| 4.8.8.1 coussins gonflables / Ceinture de sécurité | | A4 |
| 4.8.8.2 gonfleurs pour coussins gonflables, générateurs de gaz, | | A3 |
| 4.8.9.6 Tuyau / Tube de de freins | | A4 |
| <p>4.11 Fabrication ou réparation d'appareils et équipement des aéronefs ou de l'aérospatiale</p> <p>4.11.1 Manufacture de pièces d'aéronefs ou d'aéronefs tels que la cellule, les parties critiques (par exemple du moteur et des pièces, Hélice), l'appareil (par exemple un enregistreur de vol, radar), de l'équipement et d'autres composants</p> <p>4.11.2 Manufacture de appareils et équipement à bord (à l'exception des consommables et de fournitures à usage unique</p> | | <p>A1</p> <p>A3</p> |

| | | |
|---|--|----|
| et réutilisables) tels que des sièges, des gilets de sauvetage, chariot, cuisine, etc. 4.11.3 Réparations d'avion, pièces et équipements | | A2 |
|---|--|----|

Section 5: Industrie d'appareils électroniques et électriques

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|--|--|--|
| 5.1.1 Fabrication de produits électriques de haute technologie | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les produits électriques doivent pouvoir se connecter au réseau internet (Internet des objets) ou 2. Les produits électriques doivent avoir des circuits et des systèmes de contrôle des opérations, des systèmes de traitement, les systèmes intégrés ou logiciels embarqués pour permettre des fonctions plus complexes ou variées. | A3 |
| 5.7.2 Logiciel d'entreprise et/ou de contenu numérique | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets doivent un poste Salaires pour le personnel informatique d'au moins 1 500 000 de baht annuels 2. Les projets doivent inclure des processus de développement de logiciels spécifiés par l'Agence de promotion du secteur de l'information (SIPA) 3. Projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit obtenir un certificat de norme de qualité de SIPA ou recevoir un certificat de norme de qualité d'Intégration de modèle de maturité de la capacité (CMMI) ou toute autre norme équivalente dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. 4. Les revenus provenant de la | A3 (non soumis au plafond d'imposition sur le revenu des sociétés.) |

| | | |
|--|--|--|
| | vente ou de la fourniture de services qui sont directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de ces entreprises promues. | |
|--|--|--|

Section 7: Services publics

| Activités | Conditions | Mesures incitatives |
|---|------------|---------------------|
| 7.22.1 Services de ferry ou services de bateaux d'excursion ou de location de bateaux d'excursion | | A3 |
| 7.22.2 Services portuaires pour bateaux d'excursion | | A3 |

Cette annonce prend effet à partir du 29 Février, 2016.

Annoncé le 11 Avril 2016

(Général Prayut Chan-o-cha)
Président du Bureau des
investissements